

RENDEZ-VOUS DE CARRIERE ET VISITES D'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSEURS TITULAIRES DANS LE CADRE DU PPCR

Votre situation ↓	Documents de référence ou d'appui ↓	Modalités de mise en œuvre ↓
<p>PPCR</p> <p>Vous êtes</p> <p>enseignants titulaires</p> <p>éligibles à un rendez-vous de carrière</p>	<p>-Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (BO N°30 du 25 juillet 2013, http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066)</p> <p>-Guide du rendez-vous de carrière (http://cache.media.education.gouv.fr/file/09_septembre/55/2/2017_guide_RV_carriere_enseignants_education_psyEN_V3_804552.pdf)</p> <p>-Document d'aide à l'entretien (http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-carriere-mode-emploi.html)</p> <p>-CV I.PROF</p>	<p>1-Notification de l'éligibilité en juin via messagerie professionnelle et I.PROF pour les titulaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> * qui sont dans la 2^{ème} année (entre 12 et 24 mois) du 6^{ème} échelon, au plus tard le 31 août de l'année en cours. * qui ont entre 18 et 30 mois d'ancienneté dans le 8^{ème} échelon, au plus tard le 31 août de l'année en cours. * qui sont dans la 2^{ème} année (entre 12 et 24 mois) de l'échelon 9, au plus tard le 31 août de l'année en cours. <p>2-Notification des dates et lieux retenus pour le rendez-vous de carrière au moins 15 jours avant, via la messagerie professionnelle et I.Prof</p> <p>3-Inspection et entretien avec un inspecteur puis dans</p>

<p>dans le cadre du</p> <p>Parcours Professionnel Carrière et Rémunération</p>	<p>- Documents pédagogiques qui <u>pourront</u> être mis à disposition de l'inspecteur :</p> <p>Présentation de la classe/ Projets réalisés ou en cours/ Fiche pédagogique de la séance et de la séquence (objectifs, problématique, activités élèves, évaluation envisagée...) / Progressions annuelles / Dernière évaluation proposée à la classe (en CAP : exemplaires de dossiers CCF en histoire géographie ou sujets et barèmes proposés en français)/ Cahier de texte.</p> <p>-Voir courrier de l'inspectrice.</p>	<p>un délai de 6 semaines maximum entretien avec le chef d'établissement.</p> <p>4-Communication du compte rendu pour observations éventuelles de l'enseignant.</p> <p>5-Notification de l'appréciation finale 2 semaines après la rentrée suivante.</p>
<p>PPCR</p> <p>Vous êtes enseignant titulaire et êtes informés d'une visite d'accompagnement</p>	<p>-Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (BO N°30 du 25 juillet 2013, http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066)</p> <p>- Documents pédagogiques qui <u>devront</u> être mis à disposition de l'inspecteur :</p> <p>Présentation de la classe/ Projets réalisés ou en cours/ Fiche pédagogique de la séance et de la séquence (objectifs, problématique, activités élèves, évaluation envisagée...) / Progressions annuelles / Dernière évaluation proposée à la classe (en CAP : exemplaires de dossiers CCF en histoire géographie ou sujets et barèmes proposés en français)/ Cahier de texte.</p> <p>-Voir fiche de renseignement</p>	<p>Ces visites visent par ordre prioritaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> * les enseignants néo-titulaires ou n'ayant jamais été observés depuis leur titularisation *les nouveaux arrivants dans l'académie (repérage des ressources notamment) *tout autre professeur (accompagnement en amont et/ou en aval du rendez-vous de carrière)

INSPECTION DES PROFESSEURS STAGIAIRES ET VISITES- CONSEIL DES PROFESSEURS CONTRACTUELS

Votre situation ↓	Documents de référence ou d'appui ↓	Modalités de mise en œuvre ↓
<p>Vous êtes</p> <p>professeur stagiaire ou détaché</p> <p>et êtes informé</p> <p>d'une inspection.</p>	<p>- Modalités d'évaluation du stage et de titularisation des personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public note de service n° 2015-055 du 17-3-2015 http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=87000</p> <p>Grille d'évaluation du professeur stagiaire (voir lien ci-dessus)</p> <p>-Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (BO N°30 du 25 juillet 2013, http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066</p> <p>-Documents pédagogiques qui <u>devront</u> être mis à disposition de l'inspecteur :</p> <p>Présentation de la classe/ projets réalisés ou en cours/ Fiche pédagogique de la séance et de la séquence (objectifs, problématique, activités élèves, évaluation envisagée...) / Progressions annuelles / Dernière évaluation proposée à la classe (en CAP : exemplaires de dossiers CCF en histoire géographie ou sujets et barèmes proposés en français)/ Cahier de texte.</p> <p>-Voir fiche de renseignement</p>	<p>La titularisation est soumise à un triple avis : l'organisme de formation (ESPE), l'inspection, le chef d'établissement.</p> <p>Elle est ensuite prononcée par le recteur à l'issue d'un jury académique.</p> <p>En cas de non titularisation, un report, un renouvellement ou un licenciement peut être décidé.</p>

<p>Vous êtes</p> <p>professeur contractuel</p> <p>et êtes informé</p> <p>d'une visite-conseil.</p>	<p>-Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (BO N°30 du 25 juillet 2013, http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066)</p> <p>- Documents pédagogiques qui <u>devront</u> être mis à disposition de l'inspecteur :</p> <p>Présentation de la classe/ Projets réalisés ou en cours/ Fiche pédagogique de la séance et de la séquence (objectifs, problématique, activités élèves, évaluation envisagée...) / Progressions annuelles / Dernière évaluation proposée à la classe (en CAP : exemplaires de dossiers CCF en histoire géographie ou sujets et barèmes proposés en français)/ Cahier de texte.</p> <p>-Voir fiche de renseignements.</p>	<p>Ces visites visent :</p> <p>*la dispensation de conseils de base pour les professeurs néo-contractuels.</p> <p>*l'accompagnement et la montée en compétences des professeurs contractuels dans leur ensemble.</p> <p>*l'encadrement vers la titularisation (préparation concours)</p>
--	---	--